

## INFORMATIONS



- ❖ Beaucoup de questions nous sont posées quant à l'installation de caravanes et la construction de bâtisses sur un terrain entre CUTRY et CONS.  
Il s'agit de familles de la communauté des gens du voyage qui se sont installées sur un terrain dont ils sont propriétaires depuis le début de l'été.  
S'agissant d'un terrain classé dans une zone naturelle, la municipalité n'a pas été informée de la vente puisqu'elle ne dispose pas, dans cette zone, de la possibilité de faire valoir un droit de préemption.  
Dès le 3 octobre, le maire a saisi les services de l'état que sont la sous-préfecture, la gendarmerie et la direction départementale des territoires, pour infraction au code de l'urbanisme  
La procureure de la république de BRIEY sera saisie dès réception du rapport attendu de la DDT.  
Vous serez informés précisément au fur et à mesure de l'avancement de ce dossier.
- ❖ 140 personnes, enfants et parents, ont assisté au spectacle de Saint-Nicolas le 8 décembre. Les familles qui n'ont pas retiré cadeaux et friandises, ce jour-là, sont priées de le faire aux heures d'ouverture de la mairie avant le 20 janvier 2020 au plus tard.
- ❖ Comme les années précédentes, toute la population est invitée aux vœux du maire le **samedi 4 janvier 2020** à 19 heures à l'espace Mix'Agés.
- ❖ Le secrétariat de la mairie sera fermé la semaine de Noël, soit du 23 au 27 décembre 2019.
- ❖ La reprise des ateliers numériques, pour les seniors, est fixée au jeudi 9 janvier 2020 à l'espace Mix'Agés. Si vous n'avez pas participé à la réunion d'informations, vous pouvez vous inscrire en mairie.
- ❖ Comme nous l'avions annoncé, les sapins du chemin de Latiremont vont bientôt être abattus.